



Communiqué de presse

Vendredi 26 novembre 2021

Déchetterie Saint Catherine : horaires élargis pour les professionnels

Pour répondre à la demande de certains professionnels de pouvoir déposer leurs déchets en fin de journée, la Communauté de communes Vaison Ventoux ouvre un nouveau créneau d'accès pour eux à la déchetterie Sainte Catherine, située à Vaison-la-Romaine.

Sur le territoire Vaison Ventoux, les professionnels ont la possibilité de déposer leurs déchets dans les trois déchetteries intercommunales, à Vaison-la-Romaine, Cairanne et Mollans-sur-Ouvèze. A la déchetterie Sainte Catherine, ils peuvent déjà venir tous les matins, du lundi au vendredi, sur un créneau qui leur est réservé, ainsi que le samedi matin, sur un créneau partagé avec les particuliers.

A partir du mercredi 1^{er} décembre 2021, les professionnels pourront également déposer leurs déchets de 16h à 17h, du lundi au samedi. Cette plage horaire sera partagée avec les particuliers.

Avec cette extension d'horaire, les élus communautaires souhaitent améliorer l'offre de service aux entrepreneurs, commerçants et artisans en facilitant et fluidifiant leurs dépôts.

PRATIQUE : rappel des conditions d'accès à la déchetterie pour les professionnels :

- Entrée sur présentation de la carte d'accès (demande en ligne possible sur www.vaison-ventoux.fr)
- Volume de dépôt possible : 3m³ par voyage
- Déchets payants : encombrants, déchets verts, mobilier, électroménager et appareils électriques, déchets dangereux et toxiques, pneumatiques, huiles de vidange.
- Déchets gratuits : cartons, métaux, piles et accumulateurs.
- Horaires d'ouverture, tarifs et informations complémentaires sur www.vaison-ventoux.fr

A noter : l'accès pour les particuliers est toujours gratuit, sur présentation de la carte d'accès.

*Contact presse : Mathilde Dando, Responsable de la communication.
Tel : 04 90 36 16 29 / m.dando@vaison-ventoux.fr*